

29 mars 2018

Le mot du jeudi en PDF , [C'EST ICI !](#)

Stage pédagogique et syndical

Émancipations et dominations à l'école, dans la société

Un stage théorique et pratique sur les formes de dominations et les outils d'émancipations à l'école et en dehors, enjeux politiques et pédagogiques

Jeudi 17 et vendredi 18 mai 2018

à Angers (Bourse du Travail)



Depuis plusieurs années, **SUD éducation 49** propose un stage annuel « Pédagogie et syndicalisme ». Cette année nous vous proposons de réfléchir collectivement aux formes de dominations et aux outils d'émancipations en œuvre à l'école et en dehors.

Nous aurons cette année le plaisir de retrouver **Pascal Diard (GFEN)** qui animera un atelier énigmatique sur la question de l'émancipation, d'accueillir **Christine Passerieux (GFEN)** qui

animera un atelier sur « Ces idéologies qui avancent masquées », un regard critique sur la méthode Montessori et l'avènement des neurosciences, de réfléchir à la « Lecture, un outils d'émancipation pour la vie » avec **l'AFL et l'ICEM** (sous réserve).

Dans le prolongement du stage, jeudi soir, nous proposons un **ciné-débat** au cinéma Les 400 coups autour du documentaire « ¿ Vos como trabajas ? **Autogestion au féminin** » en présence des co-réalisateur-trices. Lors de la crise économique de 2001 en Argentine, nombreux-euses travailleurs-euses ont récupéré leurs usines et ont introduit un système de gestion autogérée. La question que pose le documentaire est de savoir si la lutte et l'autogestion permettent l'émancipation des femmes dans un pays très marqué par les traditions catholiques et patriarcales.

Ce stage est ouvert à tous les personnels, syndiqué-e-s ou non, de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur. La participation à un stage de formation syndicale sur temps de travail est un droit qu'il faut faire vivre.

Vous pouvez dès à présent nous contacter à : contact@sudeducation49.org pour vous inscrire. En retour, nous vous enverrons un modèle de lettre pour que vous puissiez prévenir votre hiérarchie avant le 16 avril 2018.

L'affiche du stage est http://www.sudeducation49.org/IMG/pdf/preaffiche_2018_v5.pdf

Encore des sous pour le privé !!!

Macron rend l'école obligatoire dès 3 ans



En marge des assises de la maternelle qui se sont tenues les 27 et 28 mars sous l'égide de neuro-Boris Cyrulnik avec plein de neuro-intervenant-es, très peu d'enseignant-es de maternelle et sans aucun mouvement pédagogique, ni syndicat et encore moins de parents (le consensus sera d'autant plus facile!) notre neuro-président accompagné de son neuro-ministre de l'éducation nationale a

profité d'une visite dans une classe maternelle où il assistait à une séance de phonologie pour annoncer l'avancement de l'obligation scolaire à 3 ans. Les esprits chagrins diront que c'est juste une mesure symbolique vu que déjà 97 % des enfants de 3 ans sont scolarisé-es, ça va pas changer grand-chose. D'autres diront que c'est une reconnaissance du professionnalisme des prof de maternelle, un peu comme si notre neuro-ministre voulait préparer le terrain à la création d'un « *certificat d'enseignement en maternelle* ». Toujours est-il qu'à y regarder de plus près, c'est encore un cadeau empoisonné ! En abaissant l'âge de la scolarité obligatoire en 2019, Macron rend obligatoire le financement publique des écoles maternelles privées. Jusqu'à présent l'obligation de financement se limitait aux écoles élémentaires. Outre le fait qu'une nouvelle fois, de l'argent publique va financer des écoles privées, avec des budgets municipaux de plus en plus contraints, il y a fort à parier que les écoles publiques vont une nouvelle fois être plumées... Par ailleurs, cet abaissement laisse présager la fin de la possibilité de scolariser les 2 ans et surtout dispense de poser les vrais problèmes que sont les conditions d'accueil et la réduction des effectifs par classe.

Répression syndicale

La poste en rêvait, Pénicaud l'a fait



Muriel Pénicaud, la ministre du travail qui a empoché 1,13 millions d'euros de plus-value lors du licenciement de plus 900 personnes chez Danone, qui s'est vu reproché son management et plusieurs infractions au code du travail dans l'affaire Business France, a décidé de valider le licenciement d'un des responsables du syndicat SUD de La Poste, Gaël Quirante, alors que la procédure a été refusée à quatre reprises par l'inspection du travail, qui juge que les faits reprochés à Gaël Quirante ne sont pas assez graves pour le licencier et que son licenciement

est lié à ses activités syndicales. Pourtant le rapport de la contre-enquête, rédigé suite au recours hiérarchique formulé par la direction de La Poste, confirmait la décision de l'Inspection du Travail de refuser l'autorisation de licenciement de Gaël Quirante. La décision prise par Mme Pénicaud est donc bien une décision politique. Elle constitue un nouveau message adressé à notre Union syndicale après les poursuites disciplinaires qu'elle

avait déjà engagé à l'automne comme une de nos camarades de SUD Travail.

A l'heure où de nombreuses équipes de notre Union syndicale sont engagées dans des luttes à la SNCF, La Poste, dans les hôpitaux, les universités, les EHPAD, à Air France, à Carrefour et dans bien d'autres secteurs encore, cette nouvelle attaque d'une ministre, qui s'avère être bien plus celle du capital que du travail, loin de nous ralentir ne fait que renforcer notre détermination à mener ces batailles essentielles pour une autre société.

Face à cette nouvelle attaque contre les droits syndicaux élémentaires et la liberté d'expression, SUD éducation 49 témoigne de sa solidarité envers notre camarade Gaël Quirante et proteste contre cette injustice. Ne laissons pas passer cette nouvelle preuve d'une volonté manifeste de museler le mouvement social !

Étudiant-es poil aux dent-es

Contre l'école du tri social : résistance !



La fédération des syndicats SUD éducation réunie en congrès à Boulogne-sur-Mer dénonce :

- la mise sous tutelle de l'État de l'université Toulouse le Mirail (Jean Jaurès) et la menace faite d'intervention des forces de l'ordre.
- l'intervention organisée de nuit, avec l'accord du doyen, d'un groupe fasciste composé d'enseignantes et d'étudiant-es, à la fac de droit de Montpellier contre d'autres étudiant-es qui occupaient un amphithéâtre.
- La répression de toutes les universités
- la fusion forcée de toutes les universités

Pour mettre en place « Parcoursup » et la réforme du Bac, l'État fait preuve d'une politique autoritaire et de répression à l'égard des grévistes afin de museler les contestations sociales. La lutte en cours massive à Toulouse (fac du Mirail) et celle de Montpellier (université Paul Valéry), portées par les personnels et les étudiant-es, nourrissent l'espoir d'un mouvement contre la sélection. Suite à l'AG, du 22 mars, à Toulouse, la faculté s'est déclarée auto-gérée et cherche à construire la convergence avec les autres secteurs en lutte sur la ville. [[La suite en ligne](#)]



Sterenn QUEMENER, Guillaume DELALLE, Jérôme HOEVE, Olivier « GOLDEN » LORREYTE, Guillaume HALLIER co-bureaucrates du jeudi